

**MUNICIPALITÉ DE TINGWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO
2026-437 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments**

Aux personnes et organismes intéressés ou désirant s'exprimer sur le premier *projet de règlement numéro 2026-437 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments*

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 2 mars 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

Projet de règlement numéro 2026-437 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments

Résumé du projet du règlement

Le projet de règlement prévoit des normes et des mesures relatives à l'entretien et à l'occupation des bâtiment sur le territoire de la municipalité afin d'en empêcher le déperissement, de les protéger contre les intempéries et de préserver l'intégrité de leur structure.

Les normes qu'il contient visent également à assurer la préservation et la pérennité des bâtiments patrimoniaux et à ce que les bâtiments destinés à l'habitation soient, par la qualité de leur état et de leur environnement, favorables à la santé, à la sécurité et au confort de leurs occupants. En outre, ce règlement vise à favoriser l'utilisation effective des bâtiments destinés à être occupés.

Le projet de règlement numéro 2026-437 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible de faire l'objet d'approbation référendaire.

Consultation publique

Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement aura lieu le **7 avril 2026 à 18h30**, à la salle du conseil de la municipalité de Tingwick située au **12, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tingwick (QC) J0A1L0**. Au cours de cette consultation, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendues à ce moment.

Toute personne qui désire obtenir ou consulter le projet de règlement peut le faire sur demande par courriel ou sur demande au bureau municipal.

Donné à Tingwick (Québec), ce 3 mars 2026.

Chantale Ramsay
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie à l'extérieur du bureau administratif, sur le site officiel de la municipalité de Tingwick et dans le journal La Nouvelle/Union.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3 mars 2026.

Chantale Ramsay
Directrice générale et greffière-trésorière